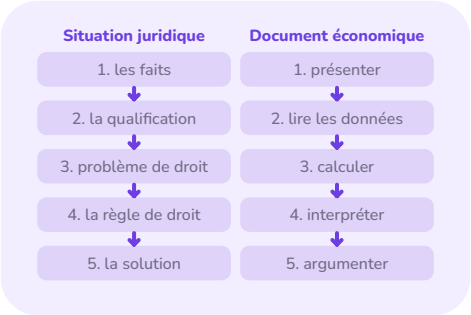
DROIT ET ÉCONOMIE · PREMIÈRE STMG

Méthode : situation juridique et document économique

8 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 Analyser une situation juridique

- Faits, parties (demandeur, défendeur) et prétentions ; qualification des faits.
- Problème de droit : une question générale, sans les prénoms.
- Syllogisme : règle (majeure), faits confrontés à la règle (mineure), solution.

2 La preuve

- Celui qui réclame doit prouver (art. 1353 du Code civil).
- Fait juridique : par tout moyen. Acte juridique de plus de 1 500 € : par écrit.

3 La capacité du mineur

- Mineur non émancipé : incapable de contracter, représenté par ses parents (art. 1146).
- Seul pour les actes courants à conditions normales (art. 1148) ; sinon nullité relative (art. 1147).

4 Image et voisinage

- Droit à l'image, issu du respect de la vie privée (art. 9) : accord avant toute diffusion.
- Trouble excédant les inconvénients normaux de voisinage : responsabilité sans faute (art. 1253).

5 Lire un document

- Présenter : nature, source, date, unité, champ.
- Phrase de lecture, calcul, puis interprétation du résultat.

6 Valeur ajoutée

VA = production – consommations intermédiaires

- Les salaires ne sont pas des consommations intermédiaires : ils sont payés avec la VA.

7 Les calculs de Première

taux = (V arrivée − V départ) ÷ V départ × 100

- Coefficient budgétaire = dépense du poste ÷ consommation totale × 100.
- PMC = C ÷ RD ; PmC = hausse de C ÷ hausse de RD.
- Élasticité prix = variation de la quantité (%) ÷ variation du prix (%) ; élastique si plus de 1 en valeur absolue.

8 Réponse argumentée

- Introduction qui définit, un paragraphe par idée, conclusion qui répond.
- Idée, explication par un mécanisme, donnée du document interprétée.

Pièges à éviter

- Raconter les faits au lieu de les qualifier.
- Confondre acte et fait juridique, donc le mode de preuve.
- Retrancher les salaires pour calculer une valeur ajoutée.
- Diviser par la valeur d'arrivée au lieu de la valeur de départ.
- Poser un chiffre sans dire ce qu'il prouve.